
MAIRIE
DE
VILLELONGUE DELS MONTS -66740-

téléphone : 04.68.89.61.76
télécopie : 04.68.89.68.57

@ :mairie@villelongue-dels-monts.com



**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2019**

Date convocation : 14 mars 2019

Convocation transmise le: 14 mars 2019

PRESENTS : MM. NIFOSI C, BARRE D, CARBOU D, VILA S, CABANAT J, SERVAT J-M, VAZQUEZ J-R, PERIS J-V, BES E, BARDE L.

ABSENTS EXCUSES: CARRERE R, CLEMENT A-L, VAZQUEZ J.

ABSENT : MANDINE R.

Procuration de vote est donnée pour :

- CARRERE Raymonde à BARDE Laurence
- CLEMENT Anne-Lyse à CARBOU Daniëlle
- VAZQUEZ Julie à NIFOSI Christian

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte. Monsieur Jean-Raymond VAZQUEZ est nommé secrétaire de séance.

**-AUTRES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR-
APRES ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Création d'un contrat à durée déterminée temps complet.
Renouvellement d'un contrat à durée déterminée temps non complet (20/35^{ème})
- Mise à disposition stand de vente destiné aux agriculteurs

0 - COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Pas de remarques ni observations - Adopté à l'unanimité

I – APPROBATION COMPTES DE GESTION 2018

Dressés par le Receveur Municipal.

Le Conseil déclare que les divers comptes de gestion visés et certifiés conformes à l'ordonnateur n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

Approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés

➤ délibération

II – APPROBATION DES DIVERS COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

- BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 fait apparaître un excédent de 623 500,71 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 201 792,36 €

Exécution d'un virement à la section d'investissement de 352 893,00 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement de 270 607,71 €

➤ délibération

III – VOTE DES TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES 2019

Produit fiscal attendu à taux constants : 515 905 €

Sur proposition de son Maire, le Conseil décide de maintenir les taux à l'identique pour 2019.

	2018	2019
Taxe d'habitation	8,32	8,32
Taxe Foncier Bâti	12,40	12,40
Taxe Foncier Non Bâti	41,90	41,90

IV – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Maire rappelle à l'assemblée la proposition de budget par la Commune examiné par la Commission des Finances.

Montant section fonctionnement : 1 273 396,00 €

Montant section investissement : 952 577,00 €

Budget Service Exyérieur des Pompes Funèbres : 1 200 € de Fonctionnement

Le Maire propose à l'assemblée l'adoption de l'ensemble des budgets primitifs 2019

Adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés

V – CREATION D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE TEMPS COMPLET- RENOUVELLEMENT CONTRAT A DUREE DETERMINEE TEMPS NON COMPLET (20/35^{ème})

Le poste à temps complet concerne un Adjoint Technique.

Le Poste à temps non complet (20/35^{ème}) concerne également un Adjoint Technique.

Durée de création et de renouvellement : du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020.

Accord du Conseil.

➤ délibération

VI – MISE A DISPOSITION STAND DE VENTE DESTINE AUX AGRICULTEURS

Stand actuellement libre d'occupation – Destiné exclusivement aux agriculteurs pour la vente de leur propre production – Revenir à cette règle de base dans l'optique d'une prochaine mise à disposition, non gratuite.

Proposition de location à 120 € /mois + charges électricité et eau potable.

V II - QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h53.

Le MAIRE,

Christian NIFOSI